

Gérer les risques lors des appels d'offres

Petit-déjeuner débat
Jeudi 28 mars 2019



Le Club des Acheteurs

Fondé en 2003, le **Club des Acheteurs de prestations intellectuelles** a pour objectif de réunir les Directions Achats des grandes sociétés et organismes publics afin d'échanger sur des problématiques communes relatives à l'achat de prestations intellectuelles:

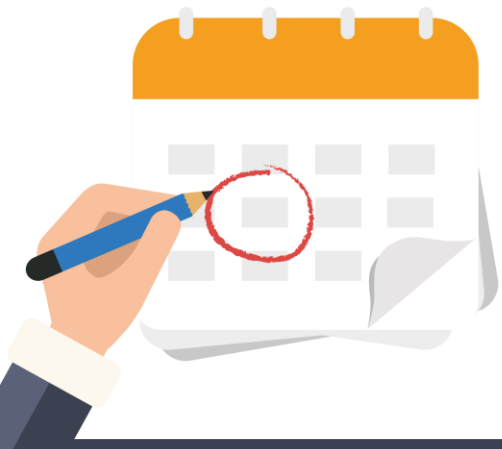
- Informatiques / logicielles
- Conseil hors IT
- Ingénierie
- Marketing

Agenda 2019

Mardi 4 juin – Les achats hors production et les nouvelles méthodologies d'optimisation
Conférence de 18h00 à 20h30 suivie d'un cocktail dînatoire

Jeudi 4 juillet – Quelle place pour les achats dans l'entreprise en 2025 ?
Petit-déjeuner débat de 8h45 à 11h

Jeudi 26 septembre – La gestion de la propriété intellectuelle vue par le service achats
Conférence de 18h00 à 20h30 suivie d'un cocktail dînatoire



Automne 2019 – BAROMÈTRE 2019

Baromètre 2019 – 3^{ème} édition

Initié en 2017, le Baromètre des Achats de prestations intellectuelles interroge chaque année les professionnels de la fonction achats sur les habitudes et les bonnes pratiques dans leur domaine.



Baromètre – Quelques chiffres

72% pensent que le poids du prix dans la sélection d'un prestataire est « fort »

AUTRES CRITÈRES CITÉS :

-  **1** Qualité des livrables
-  **2** Respect des délais
-  **3** Création de valeur
-  **4** RSE

Quelles sont vos méthodes de sourcing ?

Recommandations des clients internes



Réseaux d'acheteurs



Plateformes en ligne



Grands cabinets de conseils (ESN)



Échantillon de 406 répondants (interviews réalisées du 06/09 au 05/10)

IMPLICATION & MISSIONS DE L'ACHETEUR

Les acheteurs sont **positionnés en amont** :

70% accompagnent les clients internes
dans l'expression de leurs besoins en PI

62% organisent des rencontres informelles
avec des prestataires avant de lancer la consultation

54% organisent des consultations
en amont avec des freelances

53% mènent une veille digitale

Échantillon de 406 répondants (interviews réalisées du 06/09 au 05/10)

Nos partenaires



Avec près de 13 000 adhérents, présents dans tous les secteurs de l'économie, Acheteurs, Managers achats et Directeurs achats de grands groupes, ETI, PME, TPE, secteur public, le Conseil National des Achats est plus que jamais l'association représentative des achats en France.



Avec plus de 650 clients dans le monde, Synertrade est un éditeur international, leader sur le marché des logiciels dédiés aux fonctions Achats, qui apporte une réelle expertise à ses clients pour l'optimisation de leurs processus, autour de l'eSourcing, l'eProcurement, le SRM, le Décisionnel Achats et la gestion de l'Innovation Produit.



Fondé en 1995, Freelance.com est précurseur du concept d'entreprise étendue. La mission de Freelance.com est de structurer et sécuriser la relation entre les entreprises et les indépendants. Nous proposons différents services : la recherche de talents, le portage administratif, le portage salarial et la gestion de la conformité fournisseurs.



Membre de la FNIC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance), la plateforme Provigis est le n°1 des tiers certificateurs de documents légaux obligatoires. Provigis simplifie et fiabilise la gestion des documents de vos fournisseurs afin de garantir votre conformité : obligations réglementaires, travail dissimulé ou illégal, risques RSE, etc.



Décision Achats accompagne les acheteurs sur le digital et dans un magazine dans l'évolution de leurs pratiques et apporte un éclairage pragmatique sur les bonnes pratiques de la communauté.

Nos intervenants

- Mme Anne Tessier-Chenebeau,
Directrice Commerciale
Synertrade France
- M. Rémy Peltier, Direction des
achats de CNP Assurances



De nombreux risques qui impactent vos Achats et ce n'est pas nouveau !

TOYOTA - 2009

Rappel de 9M de véhicules

Un composant défectueux fourni par un sous-traitant



Mauvaise visibilité sur le réseau fournisseur

BMW - 2010

Volcan islandais en éruption

Paralysie du trafic aérien, arrêt de production pour BMW (USA)



Logistique pas assez diversifiée et mono-sourcing

2011

Tsunami japonais

Rupture d'approvisionnement pour les secteurs industriels et technologiques



Sécurisation des approvisionnements inexistante et mono-sourcing

Personne n'est à l'abri, même les plus grands!



synertrade | econocom

Un environnement changeant qui change la donne !

- Croissance économique et financière des pays émergents
- Instabilité des pays à bas coûts
- Développement de nouveaux canaux de distribution
(commerce en ligne...)
- Evolution du cadre réglementaire /normatif



>>> **PRIORITE EN 2019** <<<

2019 :
L'ACHETEUR
IDEAL

EFFICACITE

&

PROTECTION DU
BUSINESS

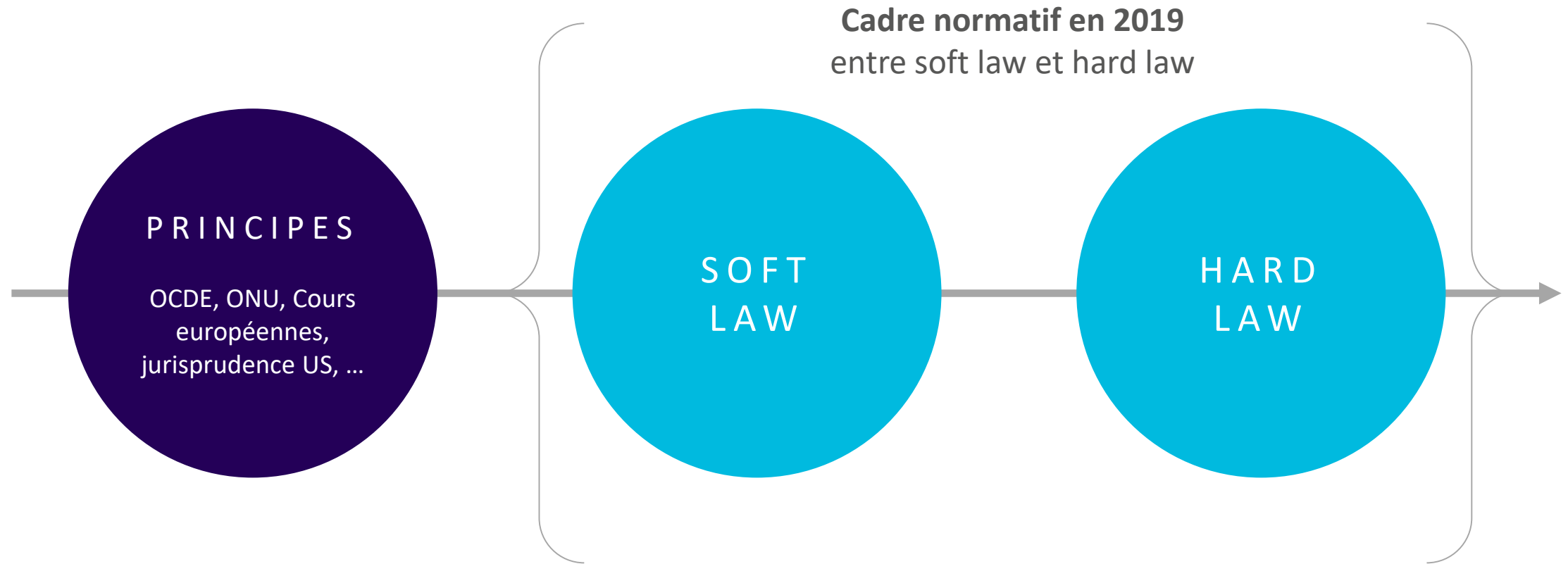


synertrade | econocom

Un cadre réglementaire & normatif qui évolue de plus en plus vite

HIER

DEMAIN



synertrade | econocom

Exemple : le risque fournisseurs au centre des préoccupations en France

NOUVELLES
OBLIGATIONS



LOI SAPIN II

Transparence, lutte contre la corruption, modernisation de la vie économique

HARD LAW
Sanctions si non mise en place du plan de prévention

Depuis 09 décembre 2016



DEVOIR DE VIGILANCE

Risques en matière d'environnement, de droits humains et de corruption

SOFT / HARD LAW
Sanctions si non mise en place du plan de vigilance

Depuis 21 février 2017

synertrade | econocom

Risque fournisseur : les bonnes questions à se poser

1

CONNAISSEZ-VOUS
VOS FOURNISSEURS
ET LEURS PARTENAIRES ?

2

SAVEZ-VOUS IDENTIFIER VOS
FOURNISSEURS CLÉS
?

QUELLE EST VOTRE
MATURITÉ EN
MATIÈRE DE
RISQUES
FOURNISSEURS ?

3

CONNAISSEZ-VOUS LES
DIFFÉRENTS RISQUES
ENCOURUS ?

4

MESUREZ-VOUS LE RISQUE
QUE VOS FOURNISSEURS
REPRÉSENTENT ?

synertrade | econocom

Des prestataires spécialisés pour gérer les principaux risques



RISQUE
RÉGLEMENTAIRE

RISQUE
JURIDIQUE



RISQUE
FINANCIER

RISQUE
SUPPLY CHAIN



RISQUE
RSE

RISQUE
CORRUPTION



Accelerate : un hub de connaissance achats



Synertrade a développé de solides partenariats avec des leaders de l'intelligence économique pour fournir des données à valeur ajoutée à votre SI Achats.



synertrade | econocom

Les nouveaux enjeux de la gestion des risques

- Anticipation pour aide à la décision
- Plan d'actions mesurables et auditables
- Suivi dans le temps (bien au delà de l'AO)

28/03/2019

Comment les risques RSE
sont monitorés dans les
AO de CNP Assurances ?

assurer tous
les avènements





CNP Assurances en quelques mots

Assureur depuis **160 ans**

38 millions d'assurés en prévoyance, protection, non-vie et santé

14 millions en épargne et retraite dans le monde

5 100 collaborateurs dans le monde

N° 1 de l'assurance de personnes en **France** (leader en assurance vie et en assurance emprunteur)

4^e assureur de personnes en **Europe** (hors santé)

4^e assureur au **Brésil**

80 % des actifs financiers gérés avec des filtres **ESG**, selon des modalités adaptées à la nature de chaque compartiment d'actif

Chiffre d'affaires 2018 : 32,4 Md€ (normes IFRS)

Encours moyens nets 2017 : 310,1 Md€ (308,7 Md€ en 2016)



Introduction

Importance du rôle des acheteurs dans la prise de décision de l'entreprise :

72% - Gestion des risques

**« L'acheteur répond à un besoin interne par une solution externe.
En cela, il fait pénétrer du risque au cœur de l'entreprise »**

R. PELTIER

Dès lors, son activité devient donc non seulement une fonction de poids mais une fonction stratégique de l'entreprise pour :

- Maîtriser les dépenses
- Limiter d'impact des risques
- Donner une vision globale des dépenses
- Participer à l'application de la stratégie RSE de l'entreprise



Les métiers de CNP Assurances

Prévoyance - Couverture de prêts - Caution - Santé - Assurances vie - Retraites - Services

Les achats de CNP Assurances

Achats marchands :

- Investissements fonciers
- Investissements financiers
- Investissement immobiliers

Achats non marchands ou indirects :

- Prestations intellectuelles
- sous-traitance
- prestations informatiques, matériels informatique et licences,
- Ensemble des achats indirects communs à tous :

Restauration, flotte auto, déplacements, séminaires, intérim, formations, mobiliers, travaux, énergie, papier, entretien, maintenance, ...



Dispositif général DDA

Une Charte de l'Éthique aux achats déclinée selon trois axes :

La promotion de l'éthique et de la déontologie dans le processus achat, en cohérence avec le guide de déontologie de CNP Assurances.

L'évaluation, la maîtrise et le contrôle des risques liés aux comportements et aux décisions d'achat, par référence à la loi de sécurité financière.

La réduction des coûts par la maîtrise du processus achat, dans le respect des critères économiques, sociaux et environnementaux

Les cinq principes d'action éthique

- Justice et équité
- Respect des fournisseurs
- Prudence et bonne foi
- Intégrité et indépendance
- Modération et contrôle de soi.






Des clauses contractuelles

- Rappel du respect des lois et réglementations
- Rappel des exigences RSE à la suite des engagements pris par CNP Assurances
- Autres demandes

Les achats de CNP Assurances

Risque sur les achats marchands :

	Exclusion pays	Exclusion valeurs	Exclusion fonds à spéculation alimentaire	Analyse notation ESG	Intégration ESG systématique dans la décision d'investissements
Immobilier	✓			✓	✓
Forêt	✓			✓	✓
Actions	✓	✓		✓	✓
Obligations corporate	✓	✓		✓	
Private equity / Infrastructures	✓	✓		✓	
Obligations souveraines	✓	✓			
Fonds dédiés à CNP Assurances	✓	✓	✓		
Autres fonds	Veille	Veille	✓		

-  Pays sensibles non démocratiques, à faible degré de liberté ou jugés corrompus, et paradis fiscaux.
-  Selon les principes du Pacte mondial (ONU) : producteurs de bombes à sous-munitions et de mines antipersonnel, sociétés extractrices de charbon et productrices d'énergie à base de charbon.
-  Spéculation sur les matières premières agricoles.
-  Collecte d'informations environnementales, sociales et de gouvernance pour analyse de l'investissement.
-  L'analyse et/ou la notation ESG impactent systématiquement la décision d'investir.

Les achats de CNP Assurances

Risques sur les achats indirects :

Selon les familles d'achats concernées, le monitoring des risques ne sera pas le même.

Toutes fois, un socle commun comporte d'une part ce qui relève

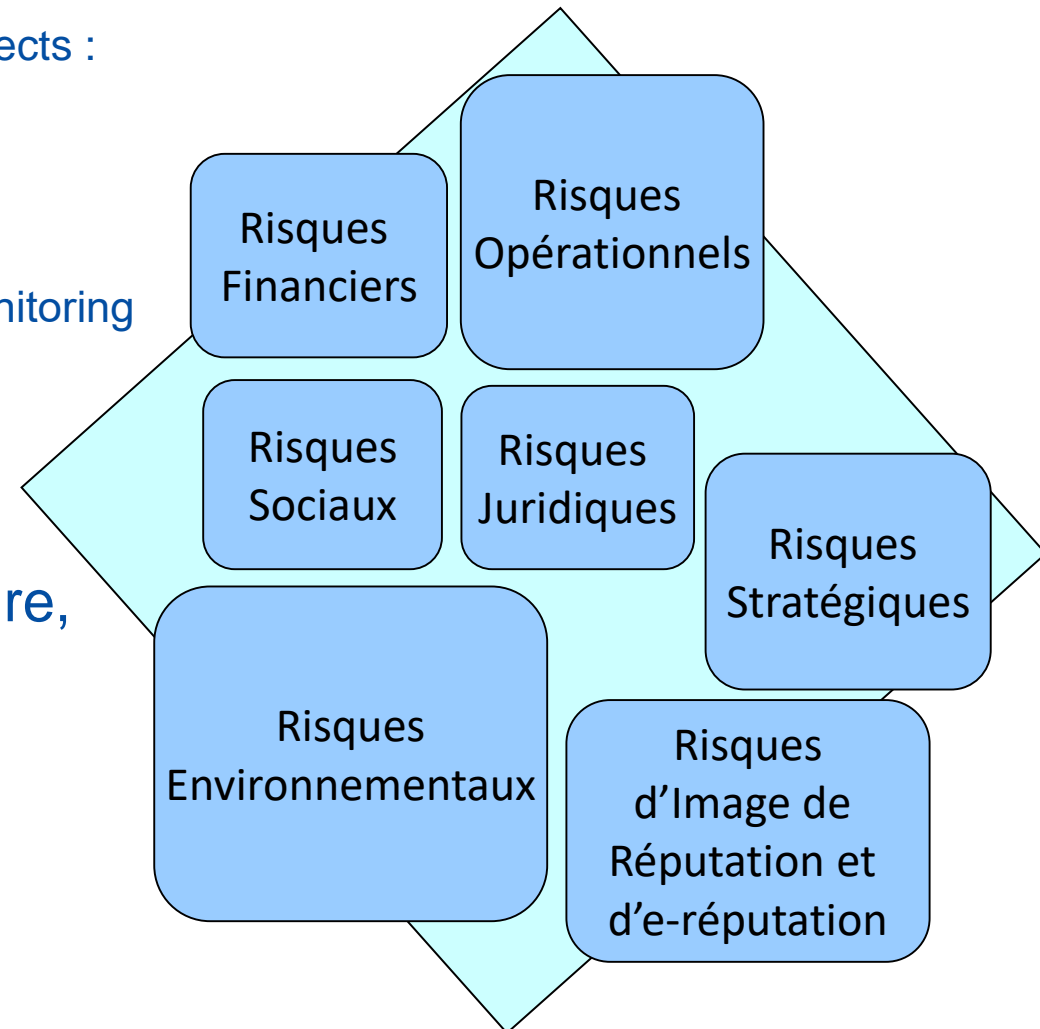
- **du domaine légal et réglementaire,**

d'autre part, ce qui est propre au secteur de l'assurances et lié aux

- **obligations de notre métier.**

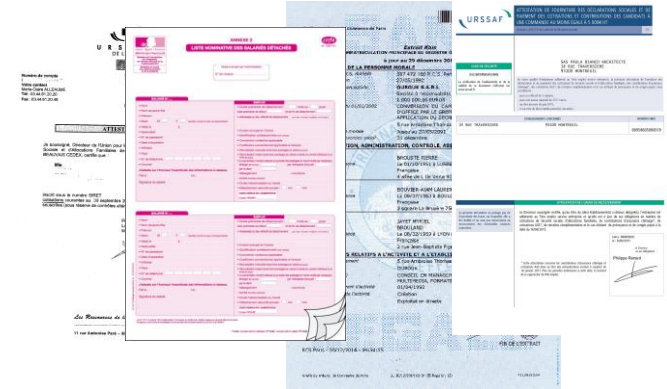
Enfin, le socle commun comporte un volet sur

- **les risques RSE**



Les solutions mises en œuvre

Risques sur les achats indirects :



Le monitoring des risques consiste à évaluer les fournisseurs en amont selon le CdC précédent.

Solutions mises en œuvre avant la rédaction des appels d'offres :

- Partenariat avec des tiers de confiance pour recueillir les documents légaux
- Partenariat avec une agence de notation financière
- Partenariat avec une agence de notation extra-financière pour les données RSE.

A cela s'ajoute les derniers dispositifs :

- Sapin II et la lutte contre la corruption : enquête approfondie selon les AO
- Le devoir de vigilance : Rapports sociaux et enquêtes documentaires
- La dépendance financière : Calcul du taux de dépendance en fonction du marché confié
(*Adaptation au cas par cas en fonction des TPE ou des startup*)
- Le financement du terrorisme : déclaration des sous-traitances et enquête selon les AO
- La lutte contre le blanchiment : déclaration des sous-traitances et enquête selon les AO
- Le volet RGPD du contrat et la position du fournisseur sur ce volet

Les solutions mises en œuvre

Risques sur les achats indirects :



Enfin,

- L'analyse financière des trois derniers bilans : peut faire ressortir certains points non vu sur D&B
- L'implémentation de la fiche fournisseur : synthèse du rapport social avec des questions plus précises sur l'«individu» au regard du métier et des engagements de CNP Assurances
- La Fiche RSE : cette fiche collecte des informations qui ne figurent pas dans le rapport RSE ou les précise et peut se substituer au rapport s'il n'y en a pas.

Cette fiche peut aussi servir d'évaluation RSE mais ne remplace pas la note EcoVadis.

Cette fiche permet d'évaluer l'implication et la prise de conscience du fournisseur sur les aspects de la RSE et sa démarche générale d'entreprise face à ce sujet.

Les achats de CNP Assurances

Risques sur les achats indirects :

La liste des pièces à fournir dans les cas de sous-traitance, de rang 1 et 2

- K-Bis de moins de trois mois
- Attestations d'assurances RC Pro et autres assurances (S'assurer que les risques couverts sont en relations avec l'objet de l'activité de l'entreprise décrite par le code APE ou NAF)
- Déclaration des cotisations URSSAF
- Liste des personnels étrangers employés
- Un engagement de confidentialité signé
- Avoir un document qui montre qu'une étude de la situation financière du sous-traitant a été menée
- Avoir un document montrant que l'évaluation RSE de ce fournisseur a été réalisée (*de préférence une étude ECOVADIS*)
- S'assurer qu'au regard du RGPD le sous-traitant est ou non, concerné et dans ce cas, s'il est en traitement de données ou non.
- Références et projets similaires
- S'assurer des compétences des profils proposés dans les missions décrites au CdC et que le personnel est bien salarié du sous-traitant
- Le Cahier des Charges signé
- Règlement de l'appel d'offre et l'ensemble des documents de consultation notamment la grille d'analyse et de décision
- Le contrat passé avec le sous-traitant avec l'offre tarifaire
- Les moyens que le AMO met en œuvre pour collecter de façon régulière les documents légaux du sous-traitant



Merci

Conclusion

Merci à tous pour votre participation !

Prochain rendez-vous du Club des Acheteurs

Mardi 4 juin

Les achats hors production et les nouvelles méthodologies d'optimisation

Conférence de 18h00 à 20h30 suivie d'un cocktail dînatoire

[S'INSCRIRE](#)